

DREAL PACA

Contournement autoroutier d'Arles *Échangeurs et aires de service* Séance n°5 du 25 janvier 2013 *Note de synthèse*

SOMMAIRE

1. Participants.....	1
2. Ordre du jour	2
3. Synthèse des échanges	2
4. Relevé de décisions et échéances à venir	5

1. PARTICIPANTS

Arielle LAUGIER, Ville d'Arles	Michel LEMEUR, CIQ de la Roquette
Aline MARTIN, Ville d'Arles	Jean-Claude BREYSSE, CIQ de Pont-de-Crau
Jean-Luc MASSON (excusé), Ville d'Arles	Françoise PONSDESSERRE, CIQ de Trinquetaille
Jacqueline QUIGNARD, Ville de Saint-Martin-de-Crau	Gérard QUAIX, CIQ de Raphèle
Vincent RAMON, CCC de Saint-Martin-de-Crau	Nadia FABRE, DREAL PACA
Jean-Marie CAILLOT, CCC de Saint-Martin-de-Crau	Philippe BLANC, DREAL PACA
Serge BERNARD, Conseil Général 13	Méjid HADDJERI, CETE Méditerranée
Emmanuelle GUILLOT, Conseil Général 13	Arnaud VERQUERRE, CETE Méditerranée
Fabrice MACHELART, CCI du Pays d'Arles	Blandine PÉRICHON, Nicaya conseil
Pierre LOICHOT, Association des habitants du Plan du Bourg	Eloïse KANTÉ, Nicaya conseil

2. ORDRE DU JOUR

- Rappel : processus de travail engagé
- Aires de services
- Échangeurs
- Pour la suite

3. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

En introduction la DREAL PACA a fait un point sur l'avancement des réflexions concernant les thématiques « échangeurs et rétablissements » et « aires de services ».

Aires de services

Un rappel des différents scénarios envisagés a été fait par la DREAL PACA :

- Scénario 1 - 2 demi-aires unilatérales :
 - en Tête de Camargue pour le sens Nîmes → Salon
 - au Mas Capelle pour le sens Salon → Nîmes
- Scénario 2 - 1 aire bilatérale (soit 2 demi-aires de part et d'autre de l'autoroute) en Tête de Camargue
- Scénario 3 - 1 aire unilatérale unique (implantée d'un côté de l'autoroute et accessible depuis les deux sens de circulation) en Tête de Camargue
- Scénario 4 - 1 aire unilatérale unique au Mas Capelle

Il a ensuite été précisé que le scénario 1 constituait la « solution préférentielle » et le scénario 3 « une solution alternative », si une difficulté majeure empêchait de réaliser le 1^{er} scénario.

Après échanges avec les participants il est acté que le scénario 1 sera présenté comme préférentiel dans le dossier d'enquête publique sous réserve de vérification des contraintes environnementales (inventaire faune/flore 4 saisons à compléter sur le secteur Mas Capelle) et de compatibilité avec les projets de la commune de Saint-Martin-de-Crau.

Dans l'hypothèse où le scénario 1 ne pourrait pas être mis en œuvre, c'est le scénario 3 qui serait retenu.

Le groupe de travail fait remarquer qu'il serait plus approprié de nommer l'aire dite du Mas Capelle « Mas Boussard » compte tenu de son secteur effectif d'implantation. La nouvelle dénomination sera désormais associée à ce scénario 1 : Tête de Camargue (sens Nîmes -> Salon) + Mas Boussard (sens Salon ->Nîmes).

Échangeurs

Une représentation en vues à 3 dimensions, proposée par le CETE Méditerranée, des 7 dispositifs d'échanges, a permis de visualiser une nouvelle fois l'ensemble des échangeurs et leurs configurations.

Certains points ont appelés des échanges entre les participants.

❑ Échangeur d'Eyminy

- Concernant l'itinéraire d'accès à la Camargue et au PNR, proposé par la DREAL (via la D37 / D570) dans le cadre de la précédente séance du groupe, des remarques ont été formulées. Le Parc Naturel Régional de Camargue estime que ladite proposition est incompatible avec certains projets qu'il a initiés pour valoriser l'entrée actuelle du parc.
 - La DREAL PACA propose une réunion de travail avec le PNR, la ville d'Arles, le Conseil Général 13, le CETE sur cette thématique.
- La bretelle de retournement vers la RN113 demandée par le groupe de travail ne se justifie pas en termes de trafic. Cependant dans le scénario 3 (proposition alternative), le giratoire envisagé sur la RD 572n pourrait remplir cette fonction. Certain membre du groupe de travail note

toutefois que cet itinéraire peut paraître compliqué (temps de parcours, aller-retour, ...).

- La DREAL PACA précise – concernant les poids lourds en transit – que plusieurs projets (déviation de Miramas, Liaison Fos-Salon, ...) sont à l'étude pour compléter le réseau autoroutier. Leur mise en œuvre induira à terme la disparition des itinéraires « parasites » empruntés actuellement par les poids lourds à défaut d'une continuité autoroutière vers le couloir rhodanien et sur l'axe méditerranéen.

La DREAL PACA a rappelé que la réflexion sur les échangeurs méritait d'être poursuivie sur les points suivants :

- Au niveau de l'échangeur de St Hippolyte et du raccordement avec la RN 568 et la RD573. Des scénarios d'aménagement seront proposés dans le cadre d'une prochaine séance de travail consacré aux échangeurs.
- De la cohérence globale avec d'autres réflexions en cours comme
 - Le projet de déviation de la RD35
 - Le projet de requalification de la RN 113
 - L'évolution du quartier Pont-de-Crau

Concernant les projets envisagés sur le quartier de Pont-de-Crau, le Conseil Général 13 précise que le fonctionnement du canal de Craonne sera maintenu et que les procédures relatives au réaménagement du rond-point de Pont-de-Crau sont en train d'être définies. La ville d'Arles confirme par ailleurs qu'il existe des solutions de délestage à court terme qui seront complétées par d'autres mesures à moyen et long terme comme en particulier la requalification de la RN113.

Commission mobilité 21

La DREAL PACA a informé les participants que dans le cadre des réflexions engagées par l'Etat sur les projets d'infrastructures à mettre en œuvre, une « commission mobilité 21 » a été nommée par le ministre des transports pour proposer une hiérarchisation des projets figurant à l'actuel Schéma National des Infrastructures (SNIT) établi par le précédent gouvernement afin de définir les projets prioritaires.

Le maître d'ouvrage confirme que le projet d'Arles ayant bien avancé, il a été en mesure de répondre de façon précise aux demandes de la commission et ainsi défendre le projet.

Les réflexions sur le projet se poursuivent de toute façon dans l'attente de l'avis de la commission mobilité 21 (horizon printemps 2013).

4. RELEVÉ DE DECISIONS ET ECHEANCES A VENIR

- Une prochaine séance de travail est à programmer sur la thématique « échangeurs et rétablissements » qui permettra de présenter des propositions de raccordement entre la RN 568 et la RD 573 (au niveau de l'échangeur St Hippolyte).
 - Concernant la thématique « aires de services », le maître d'ouvrage, en accord avec le groupe de travail, estime qu'il n'est pas nécessaire de prévoir de séance de travail supplémentaire.
 - Le scénario 1 (Tête de Camargue (sens Nîmes->Salon) + Mas Boussard (sens Salon-> Nîmes) est validé comme scénario à présenter au dossier d'enquête publique sous réserve de compatibilité avec les projets de la ville de Saint-Martin-de-Crau et de vérification des enjeux environnementaux sur le secteur du Mas Boussard.
 - Une réunion est à prévoir avec la direction du Parc Naturel Régional de Camargue concernant l'accès au parc, et la compatibilité du projet de contournement avec ses projets.
-